



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E150870

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2024

ÉDITÉ LE 11/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/10/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 813929270

Siret : 813 929 270 00029

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 340896/K

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 102728770014

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 102728770014

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : CANOPEE

ZI DE L'EPERONNERIE
11 RUE DU COTEAU MOREAU
49290 CHALONNES SUR LOIRE

Téléphone : 02 41 78 82 25

Fax :

Portable : 06 45 23 37 45

Site Internet : www.canopee-renovation.fr/

E-mail : hermeline@canopee-renovation.fr

Responsabilité légale :
MARSOLIER MATTHIAS CO-GÉRANT / ROBIN CLEMENT CO-GÉRANT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Plâtrier / Plaquiste)	24/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/11/2021
o Fenêtres de toit	24/11/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.